

Pusignan, le 17 décembre 2019

Objet : Inscription scolaire en petite section de maternelle pour les enfants nés en 2017 et pour le CP pour les enfants nés en 2014

Madame, Monsieur,

Votre enfant va être scolarisé en septembre 2020 sur la commune. Pour cela, vous devez l'inscrire en mairie auprès de Mme Mounira NEMI, au Guichet Unique.

Ces inscriptions se feront sur rendez-vous au 04.26.72.79.20 **à partir du 13 janvier 2020 jusqu'au 14 février 2020, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h30 (pas de rendez-vous les mercredis).**

Voici la liste des documents à fournir :

- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- Pièce d'identité d'un des responsables légaux,
- Justificatif de domicile récent datant de moins de 3 mois (facture d'électricité ou de téléphone, quittance de loyer),
- Un document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge (copie carnet de vaccination).

Pour les personnes hébergées :

- Attestation d'hébergement sur l'honneur,
- Pièce d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Courrier justifiant de cette adresse (pour l'hébergé).

Concernant les demandes de dérogation, vous devez passer en mairie, à partir du 3 Février 2020 afin de récupérer le dossier à faire compléter par la mairie de votre commune.

Recevez nos cordiales salutations.

Monsieur le Maire,

Gilbert MARBOEUF



PLACE DE SCHÖNWALD – 69330 PUSIGNAN

☎ 04.78.31.30.19 Fax 04.78.31.37.77

Courriel : accueil@mairie-pusignan.fr Site internet : www.mairie-pusignan.fr

